



PRÉFET DE L'AUBE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE BILAN DE LA SEMAINE N° 41

Troyes, le lundi 17 octobre 2022

La préfète de l'Aube et les forces de l'ordre demeurent mobilisées en 2022 pour diffuser des messages de vigilance, de prévention et de conseils en matière de sécurité routière afin d'inviter chaque conducteur à adopter un comportement responsable sur les routes.

De nombreux comportements inadaptés et dangereux restent cependant toujours constatés.

Ainsi, durant la semaine écoulée, les forces de l'ordre ont procédé aux verbalisations suivantes :

- 52 excès de vitesse ;
- 8 faits de conduite sous l'empire d'un état alcoolique ;
- 4 faits de conduite sous l'emprise de stupéfiants ;
- 29 faits d'usage du téléphone au volant ;
- 4 défauts de port de la ceinture de sécurité ou de dispositif de retenue pour enfant ;
- 6 faits de conduite sans permis de conduire ;
- 12 faits de refus de priorité ;
- 29 véhicules immobilisés en raison d'infractions graves au code de la route ;
- 18 suspensions administratives immédiates de permis de conduire.

Prévision des contrôles routiers

Dans un but de prévention et de sensibilisation des usagers de la route, la préfète de l'Aube publie une partie des contrôles routiers pour la semaine à venir.

Période	Secteurs des contrôles
Mardi 18 octobre - après-midi	RD619 Crancey
Mardi 18 octobre - après-midi	RD619 Nogent-sur-Seine / Le Mériot
Mercredi 19 octobre - matin	RD72 Saint-Pouange / Bouilly
Mercredi 19 octobre - après-midi	Avenue Jules Guesde - Pont-Sainte-Marie
Mercredi 19 octobre - après-midi	D396 Bar-sur-Aube / Brienne-le-Château
Jeudi 20 octobre - après-midi	Boulevard Henri Barbusse - Troyes
Jeudi 20 octobre - après-midi	RD49 Saint-Parres-les-Vaudes / Bar-sur-Seine

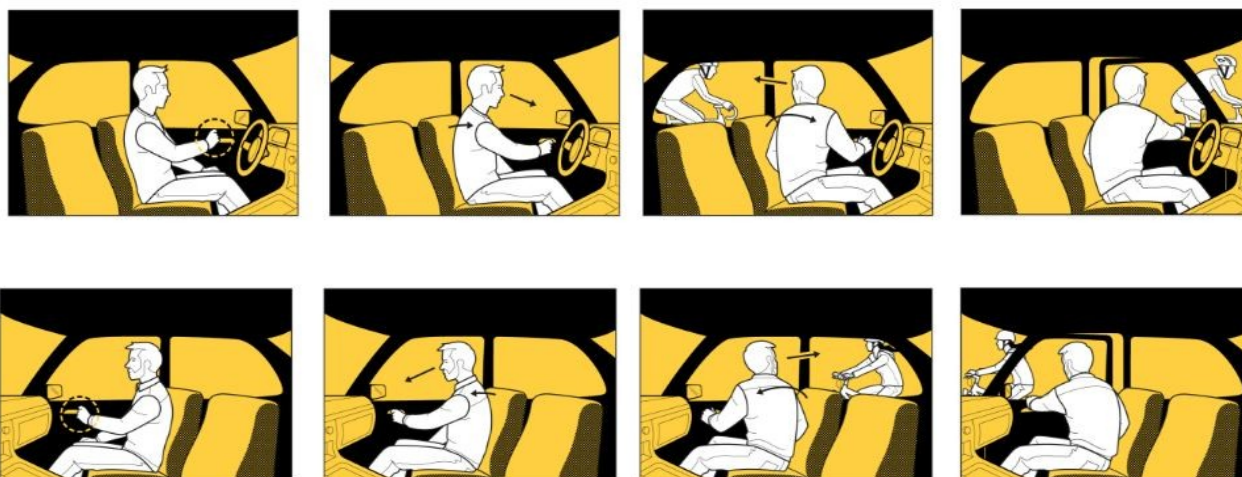
Un réflexe à adopter pour sortir de son véhicule

Pour sortir de voiture, il s'agit d'actionner la poignée de la portière avec la main opposée à celle-ci : dans le cas de la portière gauche, avec la main droite ; dans celui de la portière droite, avec la main gauche. Ce changement de main entraîne mécaniquement la rotation des épaules. L'automobiliste s'appêtant à ouvrir sa portière pour descendre de son véhicule est alors naturellement bien mieux placé pour vérifier dans son rétroviseur et vers l'arrière de sa voiture, qu'aucun usager ne surgit de l'angle mort.

En 2021, on estime à 41 000 le nombre de cyclistes blessés de gravité mineure et 3 000 blessés graves, 227 cyclistes sont décédés.

Ce que dit le code de la route article R417-7 depuis le 1^{er} juin 2001 :

Il est interdit à tout occupant d'un véhicule à l'arrêt ou en stationnement d'ouvrir une portière lorsque cette manœuvre constitue un danger pour lui-même ou les autres usagers. Le fait de contrevenir aux dispositions du présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la première classe.



Contact presse

Bureau de la représentation de l'État et de la communication
Tél : 03 25 42 35 00
Mél : pref-communication@aube.gouv.fr

 @Prefete10  @Prefetaube  @Prefet_10  aube.gouv.fr